

Annexe 3 : Insertions paysagères

Carte de localisation des points de vue



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an – scène 1



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an – scène 2



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an – scène 3



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an – scène 4



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans – scène 1



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans – scène 2



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans – scène 3



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans – scène 4



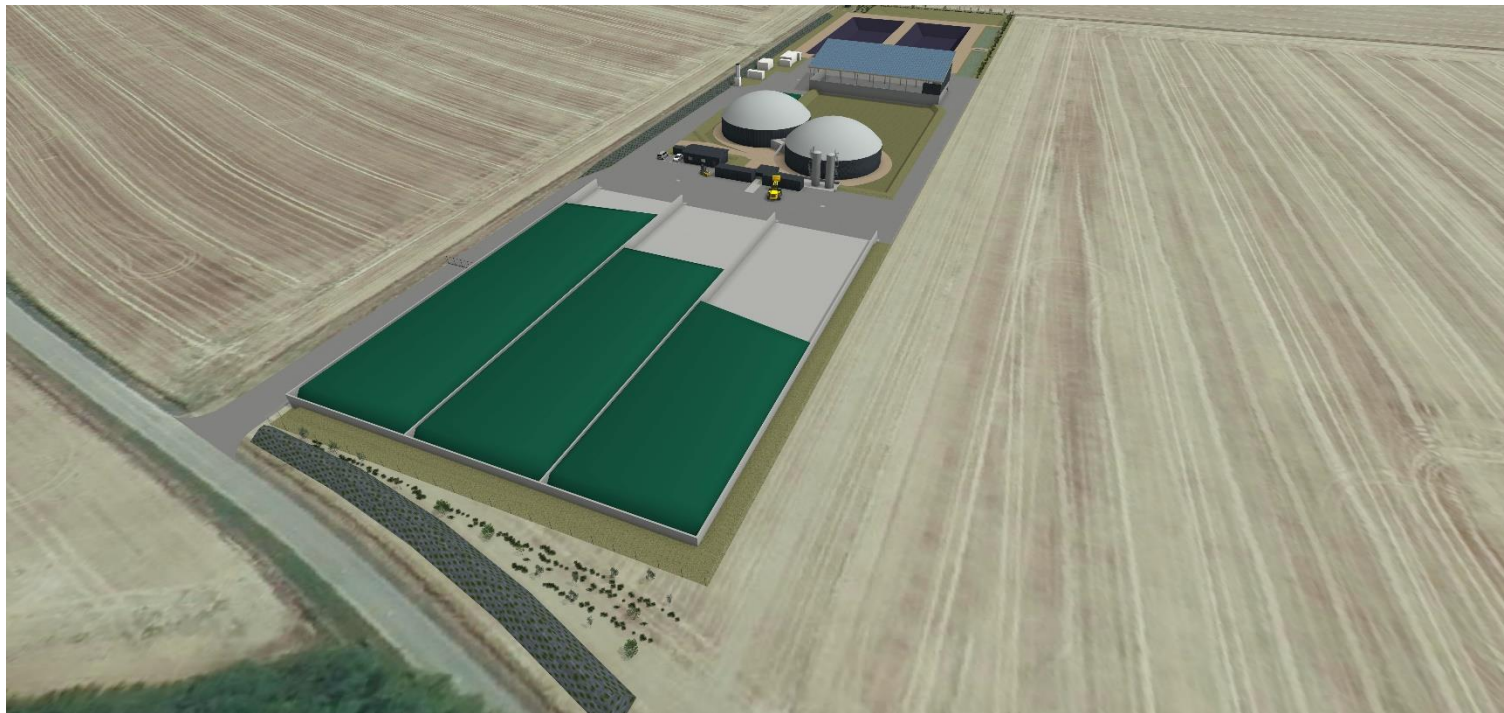
Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an, vue aérienne- scène 1



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an, vue aérienne- scène 2



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an, vue aérienne– scène 3



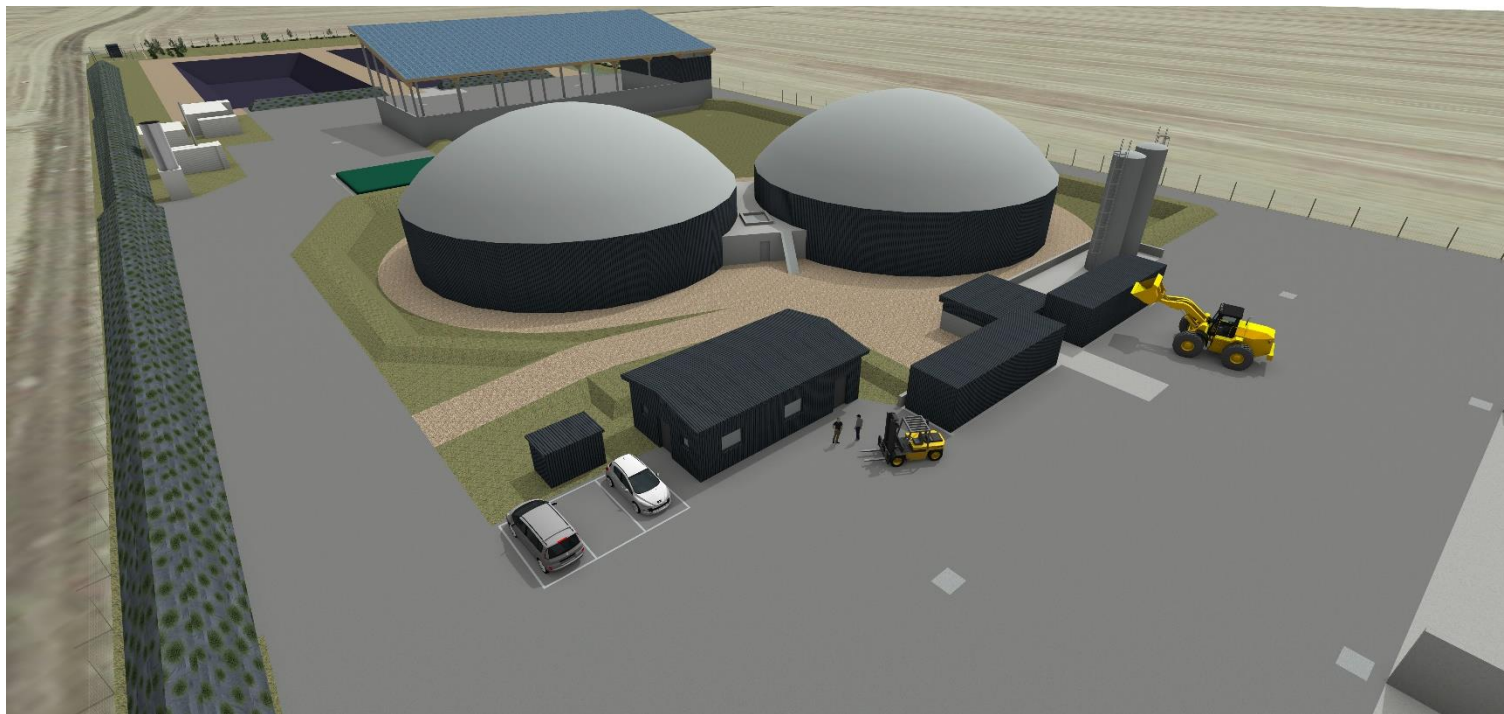
Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an, vue aérienne– scène 4



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 1 an, vue aérienne- scène 5



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans, vue aérienne- scène 1



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans, vue aérienne- scène 2



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans, vue aérienne- scène 3



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans, vue aérienne- scène 4



Annexe 3 : Insertions paysagères

Insertion paysagère à horizon 10 ans, vue aérienne- scène 5



ANALYSE PAYSAGÈRE

Diagnostic des vues remarquables et des contraintes techniques

Le projet sera très visible depuis la RD30 en venant du sud, en sortie de bois. En venant du Nord par la RD30 la topographie très légèrement bombée implique une visibilité assez faible.

Les hameaux de la Ratrie et la Tannerie sont également concernés par une co-visibilité.

Nous avons donc été attentifs à paysager le site afin de limiter l'impact visuel depuis :

- Le sud-ouest, en lien avec la vue depuis la RD30.
- Le sud-est, en lien avec la vue depuis le hameau la Tannerie.
- Et le Nord-est, en lien avec la vue depuis le hameau la Ratrie.

Nous avons par ailleurs des contraintes techniques et réglementaires :

- Taille des silos de stockage d'intrants : afin de sécuriser le fonctionnement du site, les silos sont prévus pour stocker un an d'ensilage de CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique).
- Un hangar est prévu pour stocker le digestat solide, exigence réglementaires (ICPE).
- Les cuves de méthanisation avec gazomètres sont bien entendu le cœur du process de méthanisation, assurant la fermentation de la matière sur une durée longue (plus de 80 jours) afin d'extraire tout le biogaz disponible dans les intrants.

Choix de couleurs et de position des aménagements

L'objectif n'est pas de cacher le site, mais de l'intégrer dans son environnement.

Le bois d'Illiers à l'ouest du site créé un fond visuel très important pour l'intégration du site dans le grand paysage. Le regard lointain se pose sur ce bois.

Nous avons retenu les couleurs suivantes :

- Pour l'ensemble des conteneurs de process et pour le bardage des cuves de méthanisation la couleur gris anthracite (RAL7016) a été retenue.
- Pour les gazomètres des cuves de méthanisation, la couleur gris clair (RAL 7035) a été retenue.
- Du photovoltaïque couvrira la toiture du hangar, dans une logique de production d'énergie renouvelable électrique pour le projet, complémentaire au biogaz.

Par ailleurs les végétaux suivants seront plantés :

- A l'ouest, sud-ouest du site, sur toute la largeur : un merlon planté (plantes rampantes de type cotoneaster, millepertuis rampant...) et des arbres et arbustes d'essences locales. Cet aménagement vise à limiter l'impact visuel depuis la RD30-Sud.
- A l'est du site, sur toute la largeur, et au sud du site, sur l'extrémité : des arbres et arbustes d'essences locales seront plantés. Cet aménagement vise à limiter l'impact visuel depuis la Tannerie et la Ratrie.
- Enfin, côté nord du site, un merlon planté sera aménagé sur la moitié de la longueur, afin de limiter l'impact visuel en arrivant depuis la RD30-Nord.